



Paris, le 7 septembre 2010
N/Ref : GLB/BM/2010.180

Monsieur Yann DYEVRE
Directeur de la Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et de la Vie Associative
95, avenue de France
75650 PARIS CEDEX 13

Objet : Mise en œuvre des conventions d'objectifs liant les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Monsieur le directeur,

Le Cnajep a été interpellé par plusieurs de ses associations membres inquiètes des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des conventions d'objectif les liant à votre Direction.

La plupart de nos associations sont toujours en attente de signer leur convention, alors que l'exercice est entamé depuis plus de huit mois. Ce retard est d'autant plus regrettable que nos associations ont mené un important travail afin de déposer dans les délais impartis un projet de partenariat qui soit en conformité avec le nouveau cadre contractuel issu de la conférence de la vie associative. De nombreuses réunions de travail ont ainsi mobilisé nos équipes afin d'apporter les ajustements demandés par vos services.

Par ailleurs, certaines de nos associations ont vu leur demande de partenariat pluriannuel rejetée au profit de la mise en place d'un conventionnement annuel, sans que les échanges préalables avec l'administration n'aient laissé présager une telle issue.

Ce contexte d'incertitudes n'est pas sans effet sur la trésorerie et la gestion de nos associations, et affecte leur capacité à développer leurs projets et à mettre en place leurs actions.

Cette situation témoigne en outre de difficultés dans le dialogue entre nos associations et l'administration, difficultés qu'il nous apparaît urgent de surmonter dans l'intérêt de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Nous vous rappelons par conséquent l'urgence de signer l'ensemble des nouvelles conventions liant la DJEPVA à nos associations et de procéder au versement de l'acompte de la subvention.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président

Gilles LE BAIL